

Dans ce numéro...

www.defense.gouv.fr/irsem 2015 - Numéro 6

DERNIÈRES PUBLICATIONS....P.3



PORTRAIT DU MOIS.....P.4
Stanley HOFFMANN



DOSSIER STRATÉGIQUE.....P.5
*La Corée du Nord de Kim Jong-un:
un perturbateur chronique
en Asie orientale ?*



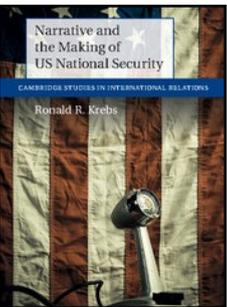
OUVRAGES REÇUS.....P.20



ACTUALITÉS DE L'IRSEM ...P.24

- Evènements et actualité
- Jeunes chercheurs
- Publications de nos chercheurs

LIVRE DU MOIS



Ronald R. KREBS
Narrative and the Making of US National Security
Cambridge, Cambridge University Press, 2015

Ronald Krebs est maître de conférences en science politique à l'Université du Minnesota aux États-Unis et son ouvrage s'inscrit dans le champ des études sur l'élaboration et la légitimation de la politique étrangère. Il s'intéresse plus précisément à l'importance du récit (*narrative*) en politique étrangère (dans le cas des États-Unis) et s'appuie sur trois présupposés.

Les grandes questions de politique étrangère doivent être légitimées auprès de la nation par les dirigeants politiques. Lorsque cette légitimation échoue, la politique ne peut être poursuivie sur le long terme. Les événements jouent un rôle essentiel mais ne parlent pas d'eux-mêmes : leur sens doit être construit par un récit. Ce dernier est donc l'une des bases de la grande stratégie, son objet étant la légitimation de la politique étrangère auprès du peuple américain.

À partir de là, Krebs pose deux questions : Comment et à quel moment un récit particulier s'impose-t-il comme le récit dominant (et la source de la politique étrangère qui va être menée) ? Comment et pourquoi le récit dominant va-t-il être contesté (et disparaître) ?

Dans la première partie, Krebs présente et illustre sa théorie : la combinaison idéale pour imposer un récit dominant réside selon lui dans la conjonction d'une période incertaine (contexte international nouveau dont le sens n'est pas encore fixé), d'un président sachant saisir l'occasion pour proposer un récit à la nation et du choix par ce président d'une rhétorique de *storytelling*, c'est-à-dire le choix de raconter une histoire plutôt que d'argumenter (montrer plutôt que convaincre).

La deuxième partie, la plus riche et intéressante du livre, propose une nouvelle analyse du « consensus de la guerre froide », défini comme le récit dominant, reflétant une croyance partagée de l'élite et des citoyens en la centralité de la compétition idéologique entre superpuissances, à l'origine de la politique d'endiguement global militarisé du communisme. Cette analyse bouleverse de nombreuses idées bien établies, du poncif qui veut que le consensus ait duré toute la guerre froide à l'opinion érudite la plus répandue selon laquelle le consensus n'aurait duré que quelques années, jusqu'à ce que la guerre du Vietnam ne conduise à son érosion et à sa disparition. Krebs montre qu'en réalité ce consensus s'est imposé au début des années 1950 mais a commencé à perdre sa position dominante

incontestée dès le début des années 1960, donc bien avant que l'opinion américaine ne se retourne contre la guerre du Vietnam ; puis qu'il s'est à nouveau imposé dans les années 1970 sous une forme renouvelée, intégrant l'exceptionnalisme américain et le liant à un internationalisme assumé, alors même que le contexte international était à la détente dans l'affrontement bipolaire.

Cette analyse ouvre de nouvelles perspectives de recherche, tout en enrichissant les études sur l'élaboration de la politique étrangère américaine, puisque l'auteur montre bien ce qu'un président américain doit faire pour mobiliser la nation et surmonter l'isolationnisme

congénital du peuple et du Congrès américains : le récit sublimé du rôle des États-Unis y joue un rôle déterminant, avec la nécessité de montrer une Amérique engagée dans un combat toujours « global », « contrainte » d'intervenir en raison de son « exceptionnalisme », et combattant pour défendre les valeurs « universelles » de la liberté et de la démocratie.

Maya KANDEL

Responsable du programme « mutations de la puissance américaine » à l'IRSEM





Note de recherche stratégique n° 24, octobre 2015

La professionnalisation des armées arabes face à un nouveau contexte stratégique régional : les cas de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte

Flavien BOURRAT

Cette Note de recherche stratégique développe le thème de la conscription dans les armées arabes et plus largement de la vision de l'armée. Dans un contexte actuel sous tension et vis-à-vis d'États dans une dynamique de modernisation, l'auteur met en exergue les dysfonctionnements de ces institutions, cruciales pour la stabilité de ces pays.



Note de recherche stratégique n°25, octobre 2015

Que retenir de l'opération israélienne « Bordure protectrice » de l'été 2014 contre Gaza ?

Pierre RAZOUX

Dans cette note, l'auteur revient sur l'opération israélienne de l'été 2014, caractérisée par d'intenses tirs sur la bande de Gaza, visant le Hamas et par la riposte de Palestiniens. D'importants moyens ont été déployés, ainsi que de nouvelles technologies. Mais la question qui demeure, à l'issue de l'été, est celle du droit humanitaire bafoué ou non lors de cette intervention et ce dans les deux camps.



Laboratoire n° 25, octobre 2015

Vers une nouvelle stratégie européenne de sécurité

Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS

Ce laboratoire concentre les perspectives de six auteurs provenant chacun d'un État européen, quant à l'élaboration d'une politique commune de défense. Si ce sujet reste central dans la politique de l'Union européenne, les comparaisons entre les points de vue et les analyses des politiques de défense nationales viennent mettre en lumière les disparités, mais aussi les convergences au sein de la zone.

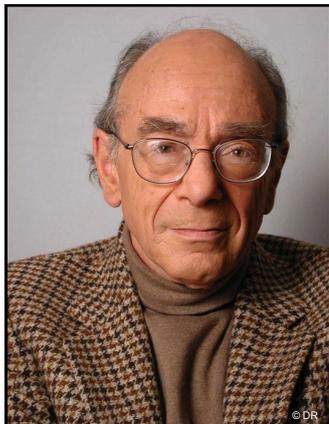


Note de recherche stratégique n°18, octobre 2015

The Strategic Threat of Weak States: When Reality calls Theory Into Question

Sonia LE GOURIELLEC, version traduite en anglais

Cette Note de recherche stratégique remet en cause la théorie selon laquelle les États faibles, seraient générateurs de conflits. Elle pose la question de savoir si la faiblesse se trouve au cœur l'État même, ou au cœur du système international. De fait, aujourd'hui, ces problématiques s'avèrent clés dans un contexte de guerre contre le terrorisme.



Stanley HOFFMANN

Professeur de sciences politiques à l'université de Harvard

Stanley Hoffmann était une figure incomparable de la recherche sur la France et les États-Unis. Après une thèse sur les organisations internationales au sortir de la guerre (de fait juste après la naissance de l'ONU), il émigre de la France vers les États-Unis et devient professeur à l'Université de Harvard. Son point de vue à la fois libéral et réaliste sur les relations internationales a fait de lui l'une des figures majeures de la recherche en Relations Internationales. Pionnier en matière d'études sur le poujadisme, passionné par la figure du général De Gaulle, Stanley Hoffmann a su s'imposer comme chercheur incontournable en matière d'études de la politique française. Ses deux patries d'études et de nationalités lui ont permis d'apporter un point de vue comparatif sur les politiques étrangères de la France et des États-Unis, au regard des nouveaux paradigmes du XXe siècle, de l'impérialisme ou de la mondialisation. Influencé

par Raymond Aron, son confrère et ami, il a mis en exergue les failles de l'ère Bush pour le film *Le monde selon Bush*. Ses œuvres, à l'instar de *L'Amérique vraiment impériale ? Entretiens sur le vif avec Frédéric Bozo* (Éditions Louis Audibert, 2003), *Une morale pour les monstres froids* (Seuil, 1982) ou *Chaos and Violence : What Globalization, Failed States and Terrorism Means for U.S. Policy* (Rowman and Littlefield, 2006) démontrent l'emprise et la capacité d'analyse que Stanley Hoffmann avait sur son temps, en conceptualisant tant de thèmes majeurs et essentiels.

Clarisse DUMAZY



DOSSIER STRATÉGIQUE

La Corée du Nord de Kim Jong-un : Un perturbateur chronique en Asie orientale ?

Dirigé par Benoît de TRÉGLODÉ et Marianne PERON-DOISE

- INTRODUCTION

MARIANNE PERON-DOISE

Chargée d'études sur la sécurité maritime internationale à l'IRSEM

DR. BENOÎT DE TRÉGLODÉ

Responsable du programme « Équilibres stratégiques et politiques de défense en Asie » à l'IRSEM

- LA STRATÉGIE NAVALE NORD-CORÉENNE

ENTRETIEN AVEC LE CV(R) SUK JOON YOON

Directeur des études stratégiques maritimes, Naval War College, Séoul

- LA PROLIFÉRATION NORD-CORÉENNE : MENACE RÉGIONALE, MENACE GLOBALE ?

ENTRETIEN AVEC PR. HIDESHI TAKESADA

Professeur, Takushoku University, Tokyo

- XI JINPING ET LE DOSSIER NORD-CORÉEN

ENTRETIEN AVEC PR. JIAN CAI

Professeur associé, Fudan University, Shanghai

- L'APPAREIL DE DÉFENSE NORD-CORÉEN : RÉALITÉ ET PERCEPTION D'UNE MENACE

SOPHIE GOTELF

Assistante de recherche à l'IRSEM

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.

Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.

La Corée du Nord de Kim Jong-un : un perturbateur chronique en Asie orientale ?

INTRODUCTION : LA CORÉE DU NORD DE KIM JONG-UN : UN PERTURBATEUR CHRONIQUE EN ASIE ORIENTALE ?

MARIANNE PERON-DOISE

Chargée d'études sur la sécurité maritime internationale à l'IRSEM

DR. BENOÎT DE TRÉGLODÉ

Responsable du programme « Équilibres stratégiques et politiques de défense en Asie » de l'IRSEM

Revenant sur la guerre de Corée, David Cumin explique que « la frontière (la ligne d'armistice) entre les deux États coréens demeura -et demeure- la plus haute zone de tension militaire interétatique du globe » (Cumin, 2011). Plus de soixante ans après la signature de l'armistice entre les belligérants, cette lecture s'avère toujours pertinente alors qu'aucun traité de paix ne semble aboutir et que l'organisation de la sécurité dans la péninsule reste immuablement figée dans une logique de bloc. À la faveur de l'accord passé avec les États-Unis en 1953, la République de Corée continue de bénéficier de la protection américaine. De son côté, la République Démocratique et Populaire de Corée peut se prévaloir des Traités d'Amitié, de Coopération et d'Assistance mutuelle signés en 1961 avec l'URSS et la République Populaire de Chine, qui démontrent l'engagement de défense des deux puissances en cas d'attaque sur la Corée du Nord.

Pour autant, la solidité de ces garanties est amplement questionnée par leurs principaux bénéficiaires et le système de sécurité nord-asiatique apparaît comme le champ d'application de référence des théories néoréalistes et de la vision d'un Kenneth Waltz selon lequel l'anarchie de la politique internationale - l'absence d'autorité centrale - oblige les États à veiller avant tout à leur sécurité s'ils ne veulent pas disparaître (Waltz, 2011). Développant des politiques de puissance adossées à des outils militaires aux capacités en constant renforcement, les États riverains d'Asie du Nord semblent en effet avoir établi une « balance de la menace ». Cet ordre régional apparaît sans cohérence stratégique si ce n'est une communauté d'intérêts qui consisterait à contenir les turbulences nord-coréennes. Il est intéressant de constater qu'en résistant à un ordre régional fondé sur des politiques de puissances en constant ajustement, la Corée du Nord y apporte un ciment de cohérence stratégique qui tempère les antagonismes latents. Ceux-ci s'expriment pleinement ailleurs, notamment dans les espaces maritimes en ce qui concerne les acteurs chinois, japonais et américain. La Corée du Nord a bien compris que sa sécurité résidait dans sa capacité à créer de l'instabilité régionale. Il y aurait donc un paradoxe nord-coréen selon lequel, dans le monde clausewitzien de l'Asie du Nord, le « perturbateur chronique » nord-coréen contribuerait par ses provocations à réguler une dynamique régionale encline à la conflictualité. Or qu'est-ce qu'un perturbateur ? Dans son acception la plus courante, c'est une personne qui crée du trouble, du désordre. À son corps défendant, le perturbateur nord-coréen jouerait un rôle dans l'ordre régional.

Néoréaliste, le régime nord-coréen dont l'un des slogans majeurs reste « L'Armée en premier » l'est à plus d'un titre. Son isolationnisme autarcique l'a progressivement conduit à la stagnation, voire à une sévère régression dans les domaines économique, industriel et social. Il n'est que le domaine militaire dans lequel le pays connaît des avancées notables et régulières jusqu'à développer des capacités balistiques et nucléaires. L'avancement des programmes de destruction massive nord-coréens, largement souligné par le professeur Takesada, inquiète autant ses voisins sud-coréens et japonais que les États-Unis dont des contingents déployés en Asie du Nord-Est, et seraient à portée théorique des engins destructeurs. De plus, les missiles balistiques pourraient être équipés de charges chimiques et biologiques. Par ailleurs, le domaine conventionnel, la puissance massive de l'artillerie

La Corée du Nord de Kim Jong-un : un perturbateur chronique en Asie orientale ?

ou la modernisation de l'arme navale, dont nous entretenons avec précision le Capitaine de Vaisseau Yoon, constituent également une menace non négligeable.

Pressions sur les opinions publiques régionales et internationales, marge de marchandage, garantie de survie du régime, l'outil de défense nord-coréen tel que l'on peut le construire d'après les analyses japonaises, sud-coréennes et américaines, participe d'une triple fonction de chantage stratégique encore renforcée par la nature dictatoriale et imprévisible du régime. Depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un en 2012, le pays a multiplié les provocations, dont un essai nucléaire en 2013 - le troisième après ceux de 2006 et 2009 - et de nombreux tirs de missiles balistiques de courte et moyenne portée, sans qu'une quelconque limite puisse être apportée. La Chine elle-même semble mesurer son soutien au nouveau dirigeant ainsi que le laissent entendre les propos du docteur Cai Jian qui, ce faisant, nous livre une clef de lecture. En expliquant que la Chine agirait en fonction de ses « intérêts nationaux » si une crise éclatait, le docteur Cai Jian souligne clairement la réalité des calculs stratégiques régionaux des principaux protagonistes concernés par l'avenir de la péninsule. Avec une alliance américano-sud-coréenne qui multiplie les exercices d'entraînement et un Japon dont l'autonomisation politico-militaire se renforce, le système de sécurité nord-asiatique n'est qu'en apparence centré sur la Corée du Nord. Il apparaît de plus en plus travaillé par les tendances lourdes qui placent chacune des puissances riveraines sur des routes de collision potentielle, Japon/Chine, États-Unis/Chine, Corée du Sud/Japon. Dans ce contexte volatile, la principale menace que connaîtrait l'Asie du Nord-Est ne résiderait pas dans la perspective d'une nouvelle crise nucléaire nord-coréenne où d'un conflit interétatique Corée du Sud/Corée du Nord. La Corée du Nord et ses turbulences contribuent indirectement à maintenir ce système régional dans une logique de contrepoids coopérative, même si par ailleurs, en organisant leur hiérarchie stratégique entre « intérêts nationaux » et contraintes géopolitiques régionales, certains États sont sur des lignes diamétralement opposées.

Quelle que soit sa place dans cette hiérarchie stratégique, le perturbateur nord-coréen y figure et, à l'abri de sa protection nucléaire, poursuit une politique de nuisance et de prise de risque dont tout l'enjeu est sa survie. Selon Bertrand Badie « Le producteur de nuisance peut ...espérer monnayer son aptitude à générer des pertes et de l'incertitude, et rémunérer ainsi ce subtil mélange de coups portés et de chantage orchestré » (Badie, 2004). Toutefois, si la sécurité de la Corée du Nord réside dans sa capacité à entretenir une forme d'instabilité régionale, le régime est-il définitivement à l'abri sous son parapluie nucléaire ? Le professeur Takesada ne voit pas d'issue à l'instabilité régionale engendrée par la stratégie de nuisance nord-coréenne si ce n'est la réunification de la péninsule. Toutefois, il ne sait pas comment cela pourrait advenir.

Bibliographie

Badie B., 2004, *L'impuissance de la puissance*, Paris, Fayard.

Cumin D., 2011, « Retour sur la guerre de Corée », *Géopolitique de la péninsule coréenne*, Paris, Hérodote n°141.

Waltz K., 1979, *Theory of International Politics*, Londres, McGraw-Hill.

LA STRATÉGIE NAVALE NORD-CORÉENNE

CV(R) SUK JOON YOON

Senior research fellow, Korea Institute for Maritime Strategy, Seoul

Quels problèmes pose la Corée du Nord à la Marine de la République de Corée (ROKN) et à la Marine américaine (USN) ?

La Corée du Nord continue d'être un sérieux perturbateur en troublant la paix et la stabilité régionales. La présidente sud-coréenne Park Geun-hye a fait plusieurs tentatives de réconciliation avec la Corée du Nord, avec par exemple l'Initiative de Paix et de Coopération pour l'Asie Nord-Est (NAPCI) et la Déclaration de Dresden. Cependant, la seule réponse reçue du dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, a été une escalade de menaces militaires contre la Corée du Sud, les États-Unis et le Japon. La Corée du Nord s'est également engagée dans une modernisation navale centrée sur la guerre asymétrique : construction et déploiement de patrouilleurs furtifs dotés de missiles, de sous-marins de poche, d'un nouveau type de sous-marin capable de lancer des missiles balistiques à moyenne et longue portée et d'une multitude de drones. Depuis 2014, ces derniers ont surtout été observés autour des îles éloignées de la péninsule coréenne. Outre les menaces nucléaire et balistique nord-coréennes, il existe aussi une situation dangereuse entre les marines des deux Corées, surtout dans les eaux sensibles près de la *Northern Limit Line* (NLL, « Ligne de Limite Nord ») dans la mer Jaune (mer de l'Ouest) : des incidents de tirs imprévisibles se sont répétés et de tels accrochages navals peuvent facilement dégénérer à n'importe quel moment, et peut-être mener à une guerre totale entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. De plus, les États-Unis déploient des forces terrestres en Corée du Sud qui pourraient inévitablement être impliquées en réponse aux provocations militaires nord-coréennes. Elles sont plus de 20 000 et sont contrôlées par le Commandement Conjoint des Forces sud-coréennes et américaines. L'aventurisme nord-coréen représente ainsi un danger évident et bien réel, exacerbé par sa modernisation navale en cours.

Comment pouvons-nous évaluer les missiles balistiques mer-sol stratégiques (SLBM) ?

Ce fut une révélation dans le monde en mai dernier quand les Nord-Coréens ont testé avec succès leur missile mer-sol balistique stratégique dans la mer de l'Est (la mer du Japon). La Corée du Nord possède un grand nombre de sous-marins conventionnels pour contrer la puissance des forces navales combinées de la Marine sud-coréenne et de la VIIe flotte américaine ; cette dernière basée au Japon a une grande zone de responsabilité dans la région Indo-Asie-Pacifique. La Corée du Nord a tiré une leçon de sa tentative ratée de conquérir toute la péninsule coréenne pendant la Guerre de Corée (1950 – 1953) : les capacités de contrôle maritime sont toujours cruciales. C'est pourquoi la Corée du Nord essaie à présent de mettre en œuvre le concept d'interdiction maritime en déployant systématiquement ses sous-marins afin de défier le contrôle par la ROKN et la USN dans les mers entourant la péninsule coréenne. La preuve la plus évidente de ce défi est apparue lors du torpillage de la frégate sud-coréenne *Cheonan* en 2010. Dorénavant, la Corée du Nord a l'intention d'utiliser la mer comme moyen stratégique pour menacer la Corée du Sud et les États-Unis, en étendant sa menace à Guam et éventuellement à des villes de la côte Est. Les SLBM nord-coréens changent les règles du jeu entre la Corée du Nord et les Forces navales combinées américano-sud-coréennes. Certains préféreraient opter pour la politique de l'au-

La Corée du Nord de Kim Jong-un : un perturbateur chronique en Asie orientale ?

truche, mais le pire cauchemar pour la région est imminent : les sous-marins nord-coréens de classe Sinpo, porteurs de missiles balistiques mer-sol (SLBM), avec des ogives nucléaires miniaturisées, pourraient déclencher une course aux armes nucléaires avec des voisins comme le Japon et Taïwan qui développent leur propre dissuasion nucléaire.

Pourrait-il y avoir d'autres accrochages navals entre les deux Corées ?

Kim Jung-un est jeune et inexpérimenté. C'est pourquoi il a besoin de renforcer sa position de grand dirigeant, mais peu d'options s'offrent à lui. L'économie nord-coréenne reste très faible et il existe une instabilité politique considérable. Pour le moment, sa meilleure option est de développer des tensions entre les deux marines. Après les conflits navals de 2010 en mer Jaune, cette zone est devenue très sensible pour toutes les parties concernées. N'importe quelle récidive pourrait déclencher une intervention militaire importante des États-Unis, ce qui répondrait à l'Accord de défense signé en 1953 entre ces derniers et la République de Corée. La Chine pourrait le percevoir comme une grande provocation. De plus, les pays riverains ont d'importantes bases navales en mer Jaune. La Chine n'oubliera jamais qu'avec la mer de Chine orientale, la mer Jaune était la route par laquelle les grandes puissances occidentales ont dominé la dynastie Qing décadente à la fin du XIXe siècle. Cette mer est aussi un théâtre d'humiliation pour la Chine, qui s'est fait envahir par la Marine impériale japonaise, entraînant un contentieux territorial maritime avec le Japon. La Chine s'est offusquée à maintes reprises des opérations navales conjointes américano-sud-coréennes en mer Jaune, car la proximité du groupe aéronaval de la Marine américaine représente une grave menace pour les bases militaires chinoises. Dans ce contexte, la conduite de nouveaux essais nucléaires, de tirs de missiles à longue portée et/ou toute autre mesure pour susciter des tensions en mer Jaune par la Corée du Nord seraient extrêmement malvenus, non seulement pour la Corée du Sud et les États-Unis, mais également pour la Chine. Néanmoins, le besoin de Kim Jong-un de sécuriser sa position, d'extorquer de l'aide financière et d'autres efforts de la part de la communauté internationale pourraient se traduire par des initiatives déstabilisantes dans un futur proche.

Y-a-t-il un espoir de résolution diplomatique comme réponse aux conflits dans la NLL ?

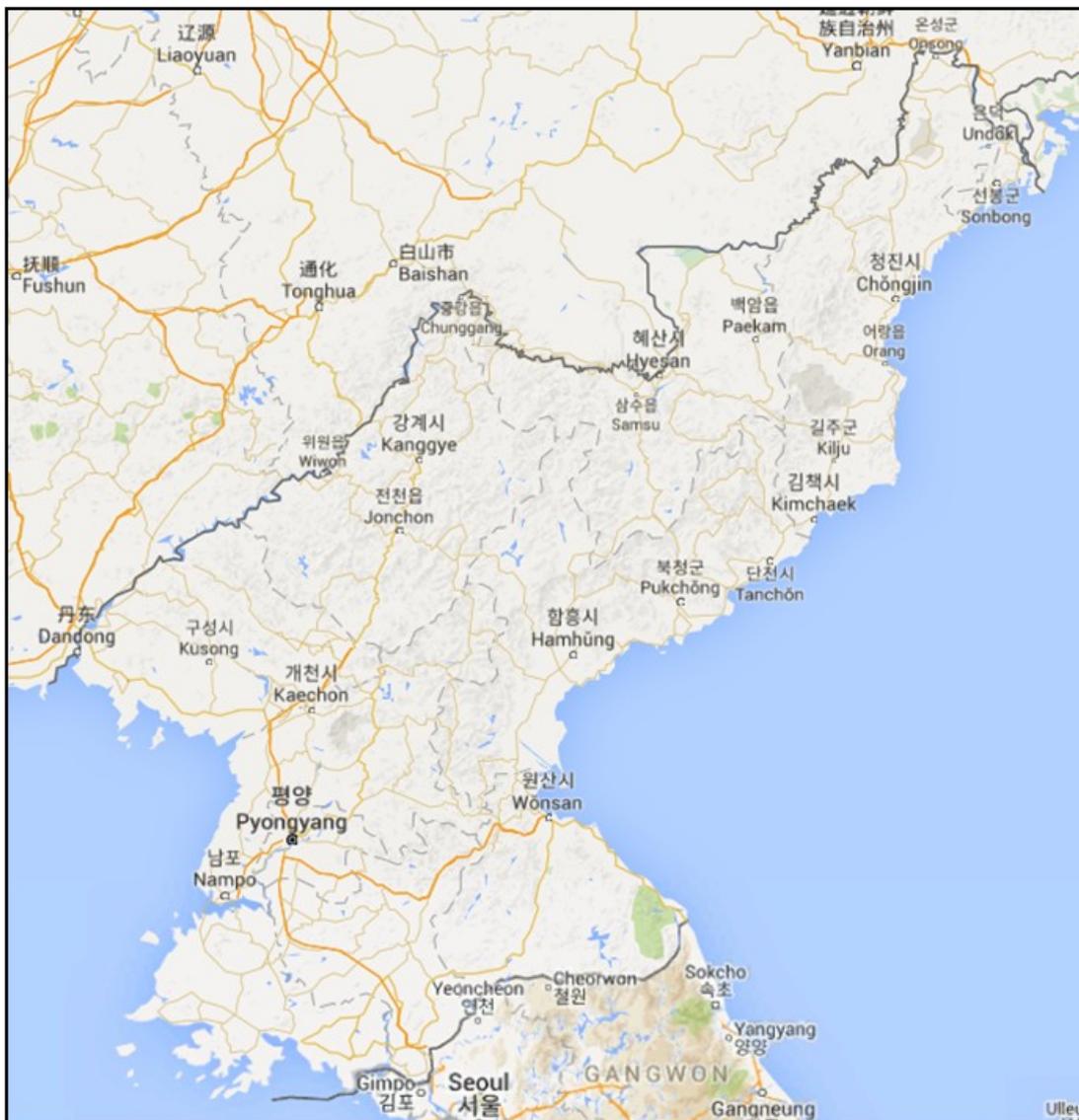
La NLL a été *de facto* la limite maritime entre les deux Corées en mer Jaune depuis la fin de la guerre de Corée. Après l'armistice, le général Mark Clark, commandant du Commandement des Nations unies, a dessiné unilatéralement une ligne militaire de contrôle en mer Jaune pour s'assurer que la Marine sud-coréenne et les navires de pêcheurs n'aillent trop loin au nord et ne provoquent le retour des hostilités. Il y a eu ensuite de nombreux incidents caractérisés par de brefs conflits entre les marines des deux Corées dans les eaux relativement confinées des cinq îles Baengnyeong-do, Daechong-do, Socheong-do, Yeonpyeong-do, et U-do.

Pour les deux pays, les considérations d'ordre militaire sont d'une importance primordiale et c'est principalement pour cette raison que les deux Corées ne parviennent pas à une solution diplomatique ou à un arrangement sur la NLL. Pour la Corée du Sud, tout déplacement de la NLL vers le sud menacerait la sécurité des cinq îles au nord-ouest. S'accorder sur une délimitation maritime en accord avec la loi internationale rendrait difficile la défense des îles, même si chacune possède ses propres eaux territoriales. De plus, décaler la NLL vers le sud permettrait aux forces navales nord-coréennes de patrouiller plus près de l'estuaire de la rivière Han et de Séoul, de manière à rendre improbable la bonne volonté de la Corée du Sud à ajuster la NLL. Pour la Corée du Nord, la NLL est tout autant un sérieux problème de sécurité militaire : la demande de frontière maritime plus

La Corée du Nord de Kim Jong-un : un perturbateur chronique en Asie orientale ?

au sud vise à autoriser les patrouilleurs nord-coréens à s'approcher du littoral sud-coréen et à fournir une zone tampon maritime plus large contrôlée par la *Korean People's Navy* (KPN). Du fait de ces préoccupations spécifiques de sécurité, les deux Corées ne sont pas parvenues à un accord sur une solution diplomatique pour redessiner la frontière maritime dans la mer Jaune, ce qui signifie que les accrochages maritimes intercoréens risquent de se poursuivre.

Carte de Corée du nord



LA PROLIFÉRATION NORD-CORÉENNE : MENACE RÉGIONALE, MENACE GLOBALE ?

DR. HIDESHI TAKESADA

*Professeur, Takushoku University, Tokyo***Comment qualifier l'actuelle menace balistique et nucléaire que représente la Corée du Nord ?**

D'emblée, je dirais que la menace balistique nord-coréenne est prise au sérieux par le Japon qui est déjà à la portée des missiles Nodong de Pyongyang. Par ailleurs, la Corée du Nord qui a des têtes nucléaires, est avancée dans le processus de miniaturisation. Le pays est même en train de développer des missiles balistiques stratégiques sous-marins, SLBM. Jusqu'à présent, le Japon et la République de Corée n'ont pas réussi à s'entendre pour coopérer et faire face à la menace nucléaire nord-coréenne en raison de questions historiques.

Le système de défense antimissile américain déployé en Asie du Nord-Est peut être considéré comme partiellement efficace et crédible. J'introduis une restriction car la Corée du Nord serait à même de détruire les bases et facilités militaires sud-coréennes et américaines avec des missiles intercontinentaux balistiques KN-08 et autre artillerie de campagne. Le 10 octobre 2015, lors du défilé commémorant le 70^{ème} anniversaire du Parti des Travailleurs, la Corée du Nord a fait étalage du missile KN-09 avec lequel elle serait capable d'anéantir l'État-Major militaire sud-coréen de Tajoen. New York et Washington DC sont à la portée théorique du missile KN-08 dont le rayon d'action potentiel est de 12 000 km.

Pensez-vous que le régime nord-coréen possède effectivement la capacité de frapper ses proches voisins, japonais et sud-coréen et au-delà ?

L'arme nucléaire nord-coréenne n'a pas vocation à frapper la Corée du Sud ou le Japon. Il faut la comprendre comme un moyen de défier le parapluie nucléaire américain. En cas de conflit sur la péninsule coréenne, la Corée du Nord attaquera le Japon et les bases américaines présentes sur le territoire de l'archipel avec des missiles Nodong. Les têtes nucléaires nord-coréennes ne visent ni le Japon ni la Corée du Sud mais les États-Unis. Par construction, l'arme nucléaire nord-coréenne escompte contraindre les États-Unis à adopter une politique de découplage nucléaire. Les missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), de Corée du Nord rendront les États-Unis réticents à s'engager dans un conflit avec Pyongyang dans la mesure où la menace d'emploi du Taepodong 2 nord-coréen détruirait les villes de New York et Washington¹.

Vous avez là un exemple de la stratégie de « découplage » nord-coréenne. Le régime croit que les États-Unis ne respecteront pas leur engagements militaires envers le Japon et la Corée du Sud s'il brandit une menace nucléaire contre la côte Est américaine en faisant état de sa possession de l'arme nucléaire y compris des missiles Taepodong 2, Musudang, KN-08, KN-09. L'idée est de mettre en avant que toute intervention américaine sur la péninsule coréenne entraînera la destruction de Washington DC.

Pensez-vous que Kim Jong-un envisagerait de vendre ou de transférer savoir-faire ou composante nucléaire à une organisation terroriste, voire à un État ?

Bien sûr, Kim Jong-un est tout à fait capable d'exporter des armes de destruction massive ou de transférer le savoir-faire à des groupes terroristes ou autre². Le régime manque de devises et il cherche à vendre des équipements militaires pour s'en procurer, y compris des armes de destruction massive. Ceci dit, le monde extérieur est relativement mal informé sur l'état réel de l'économie du pays. Pour moi, l'économie nord-coréenne s'est graduellement améliorée ces quatre dernières années.

La Corée du Nord a récemment fait preuve d'une grande confiance dans les avancées de son programme d'armes de destruction massive en raison de ses activités d'enrichissement d'uranium à des fins militaires et il est à craindre que ce dernier atteigne le stade final. Le programme de missile balistique nord-coréen est national, il est produit dans des usines à l'intérieur du pays. Ces capacités propres font que Kim Jong-un ne doute pas de pouvoir mettre en échec le parapluie nucléaire que les États-Unis offrent à leurs alliés.

Y-a-t-il à vos yeux une option diplomatique viable pour parvenir à une dénucléarisation de la Corée du Nord, ainsi que les Pourparlers à Six l'escomptaient initialement ?

Oui bien sûr, il y en a une. La Corée du Nord abandonnera le développement de son programme nucléaire quand le régime aura conduit à la réunification de la péninsule - que ce soit par des voies pacifiques ou militaires - et que Kim Jong-un sera le Président d'une sorte de « Corée du Nord unifiée ». Ma réponse est que cela est quasiment impossible.

Devons-nous considérer que les forces conventionnelles nord-coréennes représentent une force crédible ?

Oui, les forces conventionnelles de ce pays constituent une menace sérieuse pour la Corée du Sud. Il ne faut pas négliger les capacités de cyberattaques nord-coréennes qui peuvent s'exercer à une échelle mondiale.

Notes

¹ Les experts restent divisés sur le fait que Pyongyang possède des engins intercontinentaux fonctionnels.

² Le missile Nodong (ou Rodong) a été exporté vers l'Iran et le Pakistan et a été renommé Shahab-3 et Ghauri.

XI JINPING ET LE DOSSIER NORD-CORÉEN

DR. JIAN CAI

Professeur associé, Fudan University, Shanghai

De nombreux experts estiment que la Corée du Nord a perdu sa fonction de « capacité de nuisance » dans la politique chinoise vis-à-vis des États-Unis. Plusieurs analyses circulent sur une prise de distance croissante entre le Président chinois et le jeune leader coréen à propos des ambitions nucléaires de la Corée du Nord. La Corée du Nord a-t-elle perdu son seul allié ?

Je ne suis pas de cet avis. De nombreux commentateurs, notamment américains et coréens, prétendent que depuis l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir, la relation bilatérale entre la Chine et la Corée du Nord ne cesse de se détériorer. D'après eux, il s'agit d'un changement fondamental dans la politique étrangère de la Chine. Je ne partage pas cette position. À mon avis, la politique de la Chine vis-à-vis de la Corée du Nord s'est simplement ajustée.

Il est indéniable que les rapports entre la Chine et la Corée du Nord se sont détériorés ces dernières années. L'extrême aventurisme militaire de Kim Jong-un a mis en péril la paix et la stabilité de la péninsule coréenne. Il a également été l'une des raisons du pivot américain vers l'Asie, qui a entraîné un déploiement militaire de taille dans cette région. Un autre effet a été le réarmement japonais. Ces deux conséquences de la politique de Kim Jong-un constituent une menace pour la sécurité nationale chinoise et les intérêts de la Chine. Par conséquent, la Chine a accru la pression politique, diplomatique et économique sur la Corée du Nord ces dernières années (notamment en imposant strictement les sanctions de l'ONU contre ce pays). Le but de la pression chinoise sur la Corée du Nord est de contrôler la politique à risque de ce pays et non pas de l'affaiblir pour en causer l'effondrement. L'isolement diplomatique de la Corée du Nord qui résulte de la politique chinoise de ces dernières années est sans précédent, la Chine étant son plus sûr allié politique, diplomatique et économique, et l'on peut même dire qu'elle est son seul allié. Dans les faits, la pression diplomatique exercée conjointement par la Chine et la communauté internationale a eu un effet incontestable. En 2014 et 2015, les relations entre la Corée du Nord et la Corée du Sud se sont grandement stabilisées et la Corée du Nord n'a quasiment pas usé de provocation. Cela laisse à penser que l'ajustement de la politique chinoise vis-à-vis de la Corée du Nord a atteint l'objectif recherché, c'est-à-dire la paix et la stabilité de la région.

La relation bilatérale Chine-Corée du Nord est fondée sur des intérêts stratégiques communs. Aujourd'hui, le « nouveau type de rapport entre grandes puissances » (selon lequel chaque puissance respecterait les intérêts fondamentaux de l'autre) n'est pas encore établi entre la Chine et les États-Unis. Dans le contexte de l'alliance nippo-américaine et du renforcement des liens Corée-États-Unis, la politique de la Chine est de soutenir la stabilité politique de la Corée et de maintenir l'équilibre de la région. La politique coréenne de la Chine ne changera donc pas substantiellement à court terme.

Même si l'adage « lèvres et dents » (唇齒相依)¹ n'est plus vrai, la Chine reste le partenaire économique le plus important de la Corée du Nord. Le commerce transfrontalier est prospère. Cela signifie-t-il que l'influence économique de Pékin offre au leadership chinois un grand levier sur Pyongyang ?

Suite aux essais nucléaires nord-coréens, la communauté internationale a pris trois types de sanctions à l'encontre de Pyongyang, qui ont incontestablement nui à l'économie du pays. Dans un même temps, la Chine est quasiment devenue l'unique partenaire commercial de la Corée du Nord. Le soutien économique que la Chine offre à la Corée du Nord a deux buts : d'une part, contribuer à maintenir la stabilité du régime, d'autre part, exercer une influence à son endroit. Ce dernier objectif n'a pas manqué de provoquer l'inquiétude chez certains qui considéraient que Pyongyang dépendait trop de Pékin ; la purge de Jang Sung-taek a révélé cette inquiétude. Cependant, la politique de la communauté internationale visant à isoler la Corée du Nord se poursuit et par conséquent, l'influence chinoise en Corée du Nord est vouée à s'accroître.

Comment pouvons-nous évaluer la nouvelle relation triangulaire entre la Chine, la Corée du Nord et la Corée au Sud au regard des questions économiques et stratégiques ?

La Chine et la Corée du Sud ont signé un accord de libre-échange promouvant la coopération économique et commerciale. Cet accord aura sans aucun doute un effet positif sur la stabilité et le développement des relations entre les deux pays. Cependant, de nombreux obstacles politiques empêchent le développement de la relation bilatérale : l'alliance Corée du Sud-États-Unis et les relations amicales entre Pékin et Pyongyang, en particulier. La Corée du Sud coopère peu avec la Chine dans le domaine de la sécurité parce qu'elle continue à compter sur les Américains, tandis qu'elle se tourne vers les Chinois en ce qui concerne l'économie.

Les relations économiques entre la Corée du Nord et la Chine se sont accrues ces dernières années ; mais en raison de l'essai nucléaire de Pyongyang et d'autres divergences, les relations politiques se sont distendues. On observe ainsi un potentiel champ d'action pour améliorer la relation entre Pékin et Pyongyang. Pour le dire brièvement, la stratégie de Pékin consiste à établir l'instauration d'un équilibre diplomatique entre le Nord et le Sud.

Dans le pire scénario, si une crise éclatait dans la péninsule coréenne (crise nucléaire, chute de la Corée du Nord), que ferait Pékin ?

Si une situation d'une telle extrémité se présentait, la Chine agirait en fonction de ses intérêts nationaux. Elle coopérerait avec la communauté internationale vis-à-vis de la péninsule coréenne et n'agirait pas de manière unilatérale.

Notes

¹ Proverbe chinois sur la relation sino-nord-coréenne. En anglais : « *closer than lips and teeth* ».

L'APPAREIL DE DÉFENSE NORD-CORÉEN : RÉALITÉ ET PERCEPTION D'UNE MENACE

SOPHIE GOTELF

Assistante de recherche à l'IRSEM

Depuis la fondation de la République populaire démocratique de Corée (RPDC)¹ et la fin de la guerre de Corée en 1953, la défense et la sécurité sont les priorités du régime nord-coréen tandis qu'il s'efforce de maintenir une parité militaire avec les forces conjointes de l'alliance américano-sud-coréenne. L'Armée populaire coréenne est une armée défensive dotée d'un armement lourd et d'une infanterie nombreuse. Elle doit constituer une force capable de réunir les deux Corées, la réunification étant un dogme majeur de la doctrine militaire du pays. C'est une armée politique qui constitue le soutien le plus solide d'un régime dictatorial à parti unique transmis de père en fils de 1948 à aujourd'hui et par ailleurs en perte de légitimité. Toutefois, au-delà de la nature du régime, c'est bien le développement accéléré de programmes balistiques et nucléaires, y compris de capacités chimiques et biologiques, qui constitue l'essence de la menace militaire nord-coréenne. Soucieux de renverser le rapport de force sur la péninsule à son profit et d'assurer sa survie dans un environnement perçu comme hostile, le pouvoir nord-coréen n'a pas hésité à se proclamer « État nucléaire » et à modifier la Constitution dans ce sens en 2012.

En théorie, la Corée du Nord posséderait la quatrième armée la plus importante au monde, avec plus d'un million de soldats-citoyens. Son budget militaire représenterait entre 16 et 23 % de son PIB. L'effet de masse paraît impressionnant, mais une analyse qualitative confirme les limites réelles des forces terrestres, aériennes et navales, équipées de matériels obsolètes, sous entraînées faute de carburant, et dont les capacités logistiques (transports, moyens de communications) présentent des lacunes. Pour compenser la faiblesse de ses moyens conventionnels, la Corée du Nord s'appuie sur une stratégie asymétrique et un discours belliciste qui vise à créer un environnement incertain et à dissuader tout adversaire potentiel d'une quelconque prise de risque.

L'état des forces militaires

Une menace relative en dehors de l'artillerie

Les forces conventionnelles sont déployées majoritairement au sud de la ligne Pyongyang-Wonsan et sont fortifiées par des souterrains. Elles sont considérablement inférieures à celles de la Corée du Sud et des États-Unis. En dépit de 4300 tanks, l'équipement général est dépassé. Selon le ministère de l'Unification sud-coréen, les équipements les plus récents sont les tanks T-62, les véhicules blindés M-1973 et les tanks Pokpung-ho.

L'artillerie conventionnelle positionnée le long de la *Demilitarized zone*, DMZ, (canons autopropulsés 170mm et lance-roquettes 240mm) constitue cependant une menace prise au sérieux car susceptible d'atteindre Séoul et les éléments américains déployés dans la capitale, dont le haut commandement. Les forces navales sont en cours de modernisation. Ce sont des unités anciennes campées dans une posture belliqueuse, comme en témoignent les accrochages fréquents avec des bâtiments sud-coréens le long de la NLL². En dépit d'un ordre de bataille aérien pléthorique, le millier d'avions recensés est composé de modèles hors d'âge, d'origine chinoise ou soviétique, inutilisables, voire dangereux faute d'entraînement des pilotes. Cependant, l'armée nord-coréenne aurait développé un drone (présenté lors de la parade militaire de mars 2013) sur le modèle du Raytheon MQM – 107 *Streakertarget*. Elle disposerait d'une défense aérienne crédible centrée sur la capitale et sur certains sites

La Corée du Nord de Kim Jong-un : un perturbateur chronique en Asie orientale ?

sensibles. L'armée conventionnelle dispose d'une composante de réserve de 7.7 millions de soldats (30% de la population nord-coréenne entre quatorze et soixante ans).

Les forces spéciales : une capacité d'infiltration non négligeable

Depuis 1997, la défense nord-coréenne renforce les équipements mécanisés et les exercices d'infiltration des forces spéciales.

Estimées à 200 000 hommes, ces forces ont pour missions le recueil de renseignement, le sabotage et l'entretien d'un climat de guérilla³. Selon des rapports du Pentagone, ce sont les éléments les plus entraînés, les mieux équipés, les mieux nourris et les plus motivés. Les forces spéciales sont préparées à infiltrer les lignes ennemies par air et par mer (petits sous-marins). Cette capacité est perçue comme une menace très présente par la Corée du sud, comme le démontrent plusieurs films sud-coréens⁴, bien que les forces spéciales aient été inopérantes sur le sol sud-coréen depuis 1996.

Le potentiel de destruction massive : balistique, nucléaire, biologique et chimique*Les missiles balistiques*

On estime que la Corée du Nord a pu produire une centaine d'unités de missiles SCUB B et C. Ces missiles sont développés en continu, comme le démontrent les lancements effectués entre mars 2014 et mars 2015 dans la région. Les missiles Nodong et Musudan pourraient théoriquement atteindre la Corée du Sud, le Japon, ou encore Guam. Les missiles Taepodong 1 et 2 représentent une menace pour les États-Unis mais n'ont pas montré de capacités concluantes : ils ont besoin d'être améliorés par un vecteur portant capable de survivre dans l'atmosphère. La communauté internationale craignait le lancement d'un missile à longue portée courant octobre 2015 pour l'anniversaire du Parti des Travailleurs de Corée, mais finalement le 13 octobre c'est un modèle de missile balistique mer-sol qui a été présenté⁵.

Missiles balistiques	Portée
Toksa	120km
SCUD-B	300km
SCUD-C	500km
Nodong	1300km
Taepodong-1	1500km
Musudan	3000km
Taepodong-2	10000km
KN-08	12000km ?
Missile balistique mer-sol	12000km ?



Les capacités nucléaires

Selon l'AIEA, la Corée du Nord disposerait d'environ 40 kg de plutonium utilisable pour produire des armes nucléaires (5 à 8 bombes). Toutefois, leur lancement pose problème comme le démontrent les trois tirs effectués jusqu'ici (2006, 2009 et 2013). Les ingénieurs nord-coréens auraient amélioré la miniaturisation des armes nucléaires⁶, mais se heurtent au manque de matière fissile et de carburant solide.

Le 15 septembre 2015, Pyongyang a confirmé le redémarrage du réacteur graphite modéré de 5MWe du complexe nucléaire de Yongbyon. Ce complexe abriterait aussi une usine d'enrichissement d'uranium et un réacteur à eau légère -toujours en construction- qui permettrait de produire de l'électricité.

Les forces biologiques et chimiques

L'avancement des programmes d'armes chimiques et biologiques n'est pas clairement établi. Selon la *Convention sur les armes biologiques* de 1987, la Corée du Nord possède des centres de production d'armes biologiques (anthrax, variole et peste). Elle est également suspectée d'avoir produit des armes chimiques (agents neurotoxiques, vésicants et suffocants), et d'en avoir transmis la technologie à la Syrie. Selon le *Livre blanc sur la Défense sud-coréen* de 2014, la Corée du Nord posséderait un stock de 2500 à 5000 tonnes d'armes chimiques. Elle pourrait utiliser ces agents dans des munitions conventionnelles. Par ailleurs, les soldats nord-coréens sont entraînés à se battre dans des environnements contaminés (ministère de la Défense américain, 2014).

La cyberguerre : nouvelle capacité de nuisance nord-coréenne

L'organisation et la formation des hackers

Les cyber-capacités sont considérées par la Corée du Nord comme un moyen de rééquilibrer son appareil militaire. Pour sa part, en raison du faible accès à internet et de la mauvaise alimentation électrique du pays, la Corée du Nord est relativement peu vulnérable aux cyberattaques (Tobias Feakin, 2013).

L'unité 121 du « Bureau général de reconnaissance » supervise les cyber-opérations. Les Nord-Coréens sont entraînés aux cyber-activités dès leur plus jeune âge. Les enfants doués en sciences et en mathématiques sont sélectionnés et inscrits dans les collèges d'élites de Pyongyang. Ils y suivent un programme de six ans, puis les plus brillants vont à l'Université Kim Il Sung, à l'Université de technologie Kim Chaek ou à l'Université Mirin (à Pyongyang ou à Hamheung). Un programme spécialisé de cinq ans (programmation, technologie de l'automatisation, reconnaissance technique et cyberguerre) leur est proposé. Les premiers diplômés rejoignent des unités militaires ou sont envoyés à l'étranger. Les hackers nord-coréens sont donc des militaires formés aux techniques de cyberguerre. Leur mission est d'infiltrer les réseaux informatiques, de pirater les informations sensibles et de placer des virus dans les cibles. Le « Bureau général de reconnaissance » qui regroupait 500 à 600 cyber guerriers dans le centre de recherche 110⁷ en 2008, en compterait désormais 6000 d'après le ministère de la Défense Nationale sud-coréen.

*La Corée du Nord de Kim Jong-un : un perturbateur chronique en Asie orientale ?**Les caractéristiques des cyberattaques*

Les cyberattaques nord-coréennes auraient coûté 750 millions de dollars à l'économie sud-coréenne en 2013 et sur le long terme, seraient susceptibles de coûter beaucoup plus cher en faisant fuir les investisseurs étrangers⁸.

Elles ont également pour objectif d'embarrasser le gouvernement sud-coréen en révélant des scandales d'État ou en provoquant la fermeture de sites internet gouvernementaux⁹. En 2012, les hackers nord-coréens ont révélé que quatre officiels sud-coréens avaient posté des messages politiques en ligne en faveur de Madame Park Geun-Hye pendant les élections présidentielles. Le 17 mars 2015, Séoul a accusé la Corée du Nord d'avoir lancé une cyberattaque fin 2014 contre l'opérateur de ses centrales nucléaires (*Korea Hydro et Nuclear Power*). Les hackers nord-coréens auraient volé des données sensibles sur la conception des installations afin de provoquer un incident dans les réacteurs. Ce type d'attaque souligne la vulnérabilité des systèmes de protection informatique sud-coréens et l'absence de limites des hackers nord-coréens quant au choix de la cible. Cette absence peut aussi révéler que le gouvernement nord-coréen ne mesure pas la portée de ses attaques ainsi que leurs conséquences internationales. La Corée du Sud n'est pas la seule visée. Le 24 novembre 2014, *Sony Pictures Entertainment*, filiale américaine en Californie du groupe japonais *Sony*, a subi une spectaculaire attaque informatique attribuée à la Corée du Nord¹⁰ car elle avait pour but d'empêcher la sortie du film américain « *L'interview qui tue !* », dont le propos ridiculisait le dirigeant du pays Kim Jung-un.

Les analyses s'accordent pour reconnaître l'obsolescence des capacités conventionnelles de la Corée du Nord, notamment si on les compare aux équipements hautement sophistiqués dont disposent ses proches voisins sud-coréen et japonais. Pyongyang ne peut que privilégier la surprise, les frappes massives d'artillerie et le recours à des stratégies asymétriques comme l'usage de forces spéciales, les cyberattaques et l'entretien d'un climat d'instabilité psychologique et d'opacité quant à la réalité de ses moyens et de ses intentions. Le développement d'armes de destruction massive, notamment balistiques et nucléaires, vise dans ce contexte à rééquilibrer le rapport de force dans la péninsule face à la supériorité technologique de l'alliance américano-sud-coréenne, mais surtout à assurer la survie du régime. On peut donc penser qu'en dépit des sanctions internationales auxquelles elle est confrontée, la Corée du Nord va poursuivre dans une voie diplomatique des extrêmes alternant phases de négociations et de provocations, et persister dans le tir de missiles et les essais nucléaires.

Bibliographie

- Buzo A., 1999, *The Guerilla dynasty : Politics and leaderships in North Korea*, New York, I.B. Tauris and co.
- Cha Du-hyeong, juin 2015 "North Korea boasting its capabilities of weapons of mass destruction : a beginning of a blackmailing or a reflection of its anxiety?", *Korea Institute for National Unification Online Series*.
- Cordesman A. H., Lin A., 2015, *The changing military balance in the Koreas and Northeast Asia*, Washington, Lanham, CSIS, Rowman & Littlefield.
- Cumings B., 2005, *Korea's Place in the sun : a modern history*, New York, W.W. Norton.
- Feakin T., 2013, "Playing Blind-Man's Buff : estimating North Korea's cyber capabilities", *International journal of Korean Unification studies*, 22, 2.
- Japanese Ministry of Defence, 2015, *Defence of Japan 2015 White Paper*, Tokyo.
- Korean Ministry of National Defence, 2014, *Korean Defense White Paper 2014*.
- Office of the Secretary of Defense, 2014, *Military and security developments involving the Democratic People's Republic of Korea 2013 – 2014*, Washington.

La Corée du Nord de Kim Jong-un : un perturbateur chronique en Asie orientale ?

Kim S., 13 janvier 2015, [The North Korean threat : nuclear, missiles and cyber](#), U.S. Department of State.

Notes

¹ Nommée communément « Corée du Nord ».

² En 2010, un sous-marin nord-coréen a tiré une torpille sur une corvette sud-coréenne, occasionnant 46 morts.

³ Le livre blanc sud-coréen de 2014 note aussi que ces forces sont entraînées pour assassiner des personnalités.

⁴ Notamment *Shiri* ou *The ghostguard*.

⁵ Il a été présenté lors d'une [exposition florale](#) pour Kim Il Sung et Kim Jong Il.

⁶ A noter : des fusées munies d'ogives nucléaires miniaturisées ont été aperçues lors du défilé militaire du 10 octobre 2015.

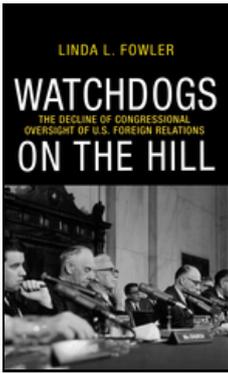
⁷ 10 juillet 2008, *Subcommittee on electromagnetic pulse of US House of representatives Armed Services Committee*.

⁸ [Article](#) du 21 février 2014.

⁹ Des rapports américains (par *Symantec*, *Kaspersky Labs* et *MacAfee*) entre 2009 et 2013 citent les hackers nord-coréens comme responsables de plusieurs cyberattaques contre des institutions sud-coréennes et américaines.

¹⁰ Le directeur du FBI, James R. Clapper, a déclaré le 10 septembre 2015 qu'après une enquête menée par le FBI, le gouvernement nord-coréen est bien responsable de l'attaque contre *Sony Pictures Entertainment*. Il aurait volé des informations et se serait introduit dans le disque dur en effaçant toutes les données dans le réseau.





Linda L. FOWLER

Watchdogs on the Hill: The Decline of Congressional Oversight of U.S. Foreign Relations

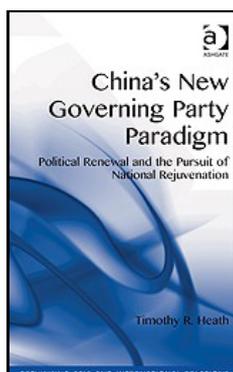
Princeton NJ, Princeton University Press, 2015.

Linda Fowler, professeur de science politique à Dartmouth College, signe un ouvrage ambitieux et original sur le rôle du Congrès américain en politique étrangère. Elle s'intéresse en effet au rôle de surveillance et contrôle (*oversight*) de l'Exécutif par les parlementaires à partir d'une analyse quantitative et qualitative des auditions des deux commissions du Congrès, principalement concernées par la politique étrangère, la commission des affaires étrangères (*Foreign Relations Committee*) et la commission des forces armées (*Armed Services Committee*) du Sénat. Le choix de la période étudiée (1947 à 2008) permet par ailleurs de prendre en compte à la fois l'immédiat après-Seconde Guerre mondiale, mais aussi toute la Guerre froide, ainsi que les années post-Guerre froide avant et après les attentats du 11 septembre 2001. Soit au total, 3 257 auditions publiques et 2 124 fermées (*executive sessions*), pour un total de 11 276 journées consacrées à ces auditions de surveillance en politique étrangère.

On pourra regretter que Fowler ne prenne pas assez en compte les changements du contexte international parmi ses variables explicatives, en particulier les différentes phases de la Guerre froide ou de la période post-Guerre froide (rupture du 11 septembre 2001). De même, l'analyse quantitative ignore ici un facteur humain décisif pour l'étude de l'activité des commissions du Congrès, la qualité du leadership et l'influence des tout-

puissants *chairmen* de ces commissions. Ces limites évoquées, il faut cependant saluer les apports et la richesse de l'ouvrage, dont les séries statistiques viendront indubitablement nourrir avec bonheur de futurs travaux sur le Congrès et la politique étrangère. Parmi les résultats précieux, citons l'analyse systématique des motivations de l'activisme parlementaire en commission et leurs conséquences, par exemple la collusion croissante entre la commission des forces armées et le Pentagone, ou à l'inverse, la préférence de la commission des affaires étrangères pour les crises. Citons également les données précises qui prouvent la baisse de l'implication du Congrès sur la politique étrangère à partir du milieu des années 1990, avec un niveau qui revient à celui des années 1950 après le pic des années 1970 et 1980. Le chapitre d'analyse sur ce dernier point présente par ailleurs une utile revue critique de la littérature existante, avant de proposer une interprétation reposant avant tout sur les conséquences des réformes institutionnelles des années 1970 et 1980 au Congrès, à l'encontre des analyses insistant davantage sur l'évolution du paysage politique ou du contexte géopolitique (conclusion qui sera sans doute discutée dans l'avenir). On soulignera enfin que, si l'auteur n'a pu avoir accès à l'intégralité des auditions fermées (*secret sessions*), elle les a cependant intégrées à son analyse pour ce qui est de leur fréquence et de leur objet grâce à l'utilisation des résumés fournis par le CIS (*Congressional Information Service*), un apport précieux et jusque-là inédit.

Maya KANDEL



Timothy R. HEATH

China's new governing party paradigm: political renewal and the pursuit of national rejuvenation

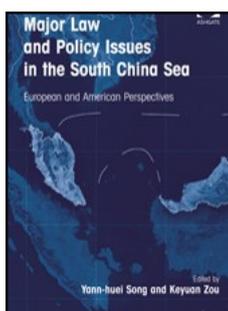
Farnham, Ashgate, 2014

Chercheur à la RAND Corporation et spécialiste des questions stratégiques, militaires, politiques et idéologiques chinoises, Timothy R. Heath présente, dans un ouvrage qui traite d'une thématique peu étudiée, le basculement idéologique et politique du modèle de gouvernance du Parti Communiste Chinois (PCC). Au cours de la dernière décennie, le PCC serait passé d'un modèle de « *revolutionary party* » (*deming dang*) au modèle du « *governing party* » (*zhizheng dang*). L'auteur situe ce tournant idéologique en 2002 – 2003, lorsque la Chine a été frappée par l'épidémie du SRAS. Hu Jintao avait déclaré que le traitement de la gestion de cette crise sanitaire était du même niveau d'importance que la montée en puissance de l'économie chinoise. Avec la fin du modèle soviétique et l'augmentation du niveau de vie en Chine, le PCC a été contraint d'adapter sa ligne politique afin de préserver son influence dans le pays. Le parti s'est engagé à répondre aux demandes économiques, sociales et environnementales du peuple et à faire de la Chine une grande puissance. Le Parti Communiste Chinois ne peut plus aujourd'hui se définir comme un « Parti révolutionnaire » avec un mode de fonctionne-

ment marxiste-léniniste, il conserve par contre une capacité à « défendre les intérêts fondamentaux du peuple ». L'objectif final du Parti en Chine n'est plus la modernisation socialiste mais la construction d'une nation riche et puissante. Le nouveau « rêve chinois » passe par un renforcement de l'action politique de l'État et des réformes idéologiques, un tournant qui sous-entend l'abandon des théories révolutionnaires sous leurs anciennes formes. Selon Timothy R. Heath, la « rationalisation du Parti » passe par une redéfinition de son identité, de son discours et de son mode de fonctionnement. Ces changements, toujours en cours, renforcent l'organisation du Parti, sans pour autant en supprimer totalement les faiblesses (mauvaise coordination, abus d'autorité). L'originalité de ce livre s'appuie sur sa grande maîtrise d'un corpus de sources en langue chinoise qui comporte des documents officiels datant des années 2002-2013. Les annexes de l'ouvrage de Timothy R. Heath se composent d'un glossaire, de chronologies et d'une traduction de documents qui illustrent très utilement les grandes étapes de la stratégie du « nouveau » Parti Communiste Chinois.

Sophie GOTELF

Assistante de recherche à l'IRSEM



Yann-Huei SONG, Keyuan ZOU

Major law and policy issues in the South China Sea, European and American perspectives

Farnham, Ashgate, 2014

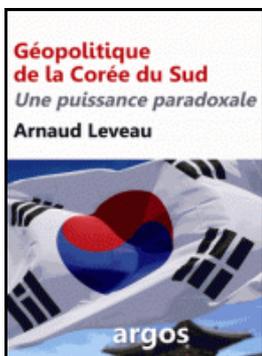
Depuis 2011, plusieurs incidents ont eu lieu en mer de Chine méridionale autour des îles Paracels et Spratleys. Dirigé par deux chercheurs taïwanais spécialistes en droit international

et des tensions en mer de Chine méridionale, cet ambitieux ouvrage collectif présente une analyse des conflits sur les plans légaux et politiques. Il rassemble les points de vue d'experts américains et européens (avocats, juristes et politologues) spécialistes des questions de sécurité maritime, d'officiers de la marine et d'universitaires

de l'Asie du Sud-Est). Les questions abordées dans ce livre traitent des positions au sujet de la Chine, des Philippines, du Vietnam et de Taïwan et des questions de l'industrie de la pêche, de la collecte de données sismiques, de l'exploration de ressources en pétrole et en gaz et de la liberté de navigation dans la zone. Ces tensions régionales soulèvent des questions de souveraineté entre les États plaignants qui interrogent le droit maritime sur des eaux partagées et sur des fonds marins encore largement inexplorés. Les auteurs de l'ouvrage argumentent à la lumière des textes de la Déclaration de conduite des Parties en mer de Chine méridionale (DOC) de 2002 et de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS) de 1982. L'un des intérêts de ce nouveau livre sur la mer de Chine méridionale se trouve notamment dans les pages réservées au rôle particulier de Taïwan dans la région. Les auteurs montrent que l'île, exclue des dialogues sécuritaires régionaux entre l'ASEAN

et la Chine, a élaboré depuis quelques années de nouveaux modes d'actions de coopération sur la scène régionale, un sujet plutôt méconnu jusqu'à présent. Enfin, les Professeurs Song Yann-huei et Zou Keyuan montrent comment des États géographiquement extérieurs à la mer de Chine méridionale (les États-Unis, l'Inde, l'Australie, le Japon et l'Union européenne) montrent un degré de préoccupation accru en ce qui concerne la stabilité dans la région, à mesure que les tensions inter-étatiques mettent en péril le commerce mondial et la libre navigation maritime. Ce travail de synthèse, porté par deux universitaires très actifs dans les débats sécuritaires en Asie, a l'ambition non dissimulée d'offrir aux responsables politiques de nouvelles pistes dans leurs réflexions sur la gestion de ce conflit en Asie du Sud-Est.

Sophie GOTELF



Arnaud LEVEAU

Géopolitique de la Corée du Sud : une puissance paradoxale

Paris, Argos, 2014

Membre de l'OCDE et du G20, la Corée du Sud occupe une place à part en Asie et sur la scène internationale. La Corée du Sud

cherche à s'affirmer comme une puissance moyenne et comme un des piliers de la sécurité en Asie du Nord-Est. Arnaud Leveau, auteur de nombreuses publications sur l'Asie, questionne le paradoxe de la Corée du Sud, une puissance économique à la géopolitique limitée et se demande finalement si cet État est bien la puissance moyenne qu'il affirme être. À partir d'une réflexion sur ce concept et sur son évaluation pour la Corée du sud (la cohésion nationale, le rayonnement culturel et l'influence), l'auteur revient sur les grandes étapes de la construction de l'État en Corée du Sud depuis la Seconde Guerre mondiale. L'histoire a fait de Séoul un allié des États-Unis en Asie. Or, depuis quelques années, A. Leveau montre que le régime sud-coréen se rapproche de

la Chine tout en menant une politique d'ouverture envers la Corée du Nord. La lente inflexion de la politique étrangère de Séoul passe parallèlement par un renforcement de sa présence en Asie du Sud-Est, une collaboration dynamique avec l'ASEAN, la mise en place de mesures économiques plus agressives et un renouveau de sa diplomatie culturelle. La présidente Park Geun-hye a élaboré un programme politique ambitieux en matière de recherche et de développement et a lancé le pays dans la conquête des marchés à l'international, l'accroissement de son industrie militaire et la diffusion de la culture sud-coréenne à l'étranger.

A. Leveau montre que malgré le volontarisme des discours et le profond désir de puissance et d'influence de Séoul, le « pays du matin frais » souffre encore d'un déficit de reconnaissance à l'échelle planétaire. Les Sud-Coréens tentent de faire de leur alliance historique avec les États-Unis un partenariat moderne sur la scène internationale ... et dans le même temps, ils peinent à s'imposer face aux grandes puissances d'Asie du Nord (Chine,

Pensées stratégiques comparées

Japon, Russie), en particulier sur la gestion de la crise nord-coréenne. L'auteur montre que le nouveau partenariat stratégique avec l'ASEAN est en train d'offrir à la Corée du Sud une autre voie pour renforcer la crédibilité de sa diplomatie et peser sur les affaires du monde (sur son voisinage dans un premier temps). La stratégie de la Corée du Sud serait dès lors, explique A. Leveau, d'inté-

grer une coalition des « puissances moyennes » aux côtés de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada, tout en poursuivant un dialogue sur la scène régionale marqué par ses ambitions en Asie du Sud-Est.

Sophie GOTELF

Retrouvez...

Les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

LinkedIn

Evènements et actualités de l'Institut

**Organisation du *Defence Climate Change*, le 15 octobre.**

En amont de la COP 21, le ministère français de la défense et le Sénat ont organisé du 13 au 15 octobre 2015 au Sénat et à l'École militaire une série de conférences et de travaux collectifs destinés à faire le point sur les enjeux climatiques. En effet, l'incidence croissante des atteintes à l'environnement finit par bouleverser les grands équilibres stratégiques internationaux. Si ces risques liés au changement climatique sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale de la France ou de tout

autre État, les questions environnementales deviendront par construction un enjeu essentiel des affaires militaires et sécuritaires du XXI^e siècle. C'est dans ce cadre que Christophe-Alexandre Paillard, directeur du domaine « Économie de défense et armement », a réuni 30 experts, autour de 3 ateliers, pour réfléchir ensemble et formuler des recommandations.

**Visite d'une *délégation japonaise*, le 8 octobre.****L'IRSEM souhaite la bienvenue :**

À Mathias THURA, docteur en sociologie (EHESS) : il a soutenu sa thèse « ["En avant !" Sociologie de l'action militaire et de l'anticipation du combat. Un régiment d'infanterie en route pour l'Afghanistan](#) » en 2014. À l'IRSEM, il travaille sur une sociologie du travail et de la formation dans le domaine de la défense, au sein du pôle « Défense et société ».



À Nicolas MAZZUCCHI, spécialiste des questions énergétiques et des stratégies d'influence entre acteurs étatiques et entreprises. Sous la direction du professeur Michel Foucher, il a soutenu sa thèse en mai 2015 sur le sujet suivant : « [Stratégies d'influence réciproque État-entreprise dans le secteur de l'énergie. Analyse croisée des cas américain, brésilien, chinois, français et russe](#) ».

Jeunes chercheurs

Hassan MAGED, jeune chercheur rattaché à l'IRSEM, a soutenu sa thèse en stratégie et défense nationale le 27 novembre 2015. Elle s'intitule « **La nature spécifique des relations états-industries de défense permet-elle d'appliquer l'instrument classiques d'analyse stratégique? Comparative des industries de défense américaine et française (1990-2012)** ». Le jury était composé des professeurs Gérard Hoffmann, Ababacar Mbengue, Tamym Abdessemed, de Renaud Bellais et d'Eugène Gholz, ainsi que de Frédéric Bouty (directeur de stratégie du groupe NEXTER), Didier Brugère (directeur du conseil d'administration de l'ENSTA) et Jean Tisnes (directeur de la tutelle de l'industrie à la DGA).



Delphine ALLES, responsable du programme « religion et conflits »

- Elle a participé à une émission *Culturesmondes* sur France Culture, intitulée « [Ces sommets qui ont façonné le monde](#) » le mercredi 25 novembre 2015.
- Elle a eu un entretien à propos du [lien entre religion et conflits en Asie du Sud-Est](#), pour le blog *Enfants du Mékong*, en novembre.
- En partenariat avec l'IRSEM, le CSFRS (Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique) a créé des cours en ligne sur le thème « [Questions stratégiques](#) » en septembre 2015. Le programme se divise sur sept semaines de sept modules comportant 12h30 de cours au total. Ce MOOC a pour but « d'amener à comprendre les éléments déterminants de l'analyse de situation et de la prise de décision stratégiques », tel que la page web l'indique. Delphine ALLES est intervenue au sein du Module 4 intitulé « Stratégie et Relations Internationales ». Dans ce cours portant sur le poids de l'histoire dans l'élaboration des stratégies, elle a donné un éclairage sur les tensions frontalières en mer de Chine méridionale.

Frédéric CHARILLON, directeur de l'IRSEM

- Le professeur CHARILLON a également participé au MOOC organisé par le CSFRS sur le thème des « [Questions stratégiques](#) ». Il s'est concentré sur « le rôle de la puissance militaire » pour le premier cours du Module 2.
- Il a écrit l'article « [Daech : l'objectif de la France ne peut se réduire au rassemblement d'une coalition](#) », publié dans le journal *L'Opinion*, le 30 novembre 2015.
- Il est intervenu, le jeudi 26 novembre, dans l'émission « Le débat du jour » de RFI portant sur le président syrien : « [Bachar el-Assad de retour au centre du jeu?](#) ».

Sonia LE GOURIELLEC, chargée d'études

- Elle était membre de la délégation de l'IRSEM en visite auprès du [National Institute for Defense Studies](#) (NIDS) au Japon afin d'échanger avec les chercheurs de l'Institut sur les politiques de leurs États respectifs en Afrique subsaharienne.
- Le 8 octobre, elle a organisé un petit déjeuner intitulé « Vol au-dessus d'un nid de zébus : le phénomène *dahalo* à Madagascar » autour de Nicolas Courtin, rédacteur en chef adjoint de la revue *Afrique contemporaine* à l'AFD (Agence Française de Développement) et doctorant en histoire à l'Université Paris Diderot - Paris 7 (Centre d'Etudes en Sciences Sociales sur les Mondes Africains, Américains et Asiatiques).
- Elle a contribué au numéro Hors Série de la revue *Diplomatie* - « Conflits, paix & sécurité en Afrique » - distribué lors du Forum de Dakar avec un article intitulé : « De la Guerre froide à la "guerre contre le terrorisme" : les défis sécuritaires de la Corne de l'Afrique ».
- En novembre, elle s'est rendue en mission à Djibouti afin de préparer une étude sur cet État de la Corne de l'Afrique.
- Son étude « [La menace stratégique des États faibles : quand les faits relativisent la théorie](#) » a été publiée en anglais sous le titre : "*The Strategic Threat of Weak States: When Reality Calls Theory Into Question*". Ce travail, en accès libre sur le site de l'IRSEM, vise à questionner le concept d'« État failli ». Les recherches qui se concentrent sur l'échec de l'État dans l'accomplissement de ses fonctions régaliennes rencontrent un franc succès depuis la fin de la Guerre froide et après le 11 septembre 2001. L'une des principales hypothèses est que les États dits « faibles », ou pire « faillis », seraient générateurs de conflits : "*Most of the security problems of Africa largely hang on the failure of the postcolonial state*".

Publications de nos chercheurs

LCL Jérôme de LESPINOIS, chargé d'études



- Le lieutenant-colonel de LESPINOIS a participé à l'encadrement du Staff Ride sur les plages de Normandie, organisé par l'Ecole de guerre pour les stagiaires de la 22^e promotion. L'évènement s'est déroulé du 1er au 3 octobre 2015. Le « staff-ride » est un exercice pédagogique efficace, qui permet d'appliquer concrètement la formation à la planification opérationnelle reçue à l'Ecole de guerre.
- Il est intervenu le 24 novembre dans le *Débat du jour* sur RFI, en se penchant sur la question suivante : « [Les frappes contre le groupe État islamique sont-elles efficaces ?](#) ».
- Il a participé le 15 octobre au colloque « Guerre et technique » organisé par Jean Baechler et Christian Malis à la Fondation del Duca sur le thème « La technique, matrice de la guerre aérienne ».
- Il a organisé avec Jean Baechler des journées d'études autour du thème « Guerre et milieux naturels », à la fondation del Duca les 18 et 19 novembre.
- Il a publié des « Notices » dans [l'Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale](#) de Jean-François Muracciole et Guillaume Piketty (dir.), publiée chez Robert Laffont dans la collection Bouquins en octobre 2015 .
- Jérôme de LESPINOIS a également participé au MOOC du CSFRS sur le thème des « [Questions stratégiques](#) ». Pour le Module 2 intitulé « Stratégies et rapports de force militaires », le lieutenant-colonel était chargé d'une partie du cours 3 intitulé « Les espaces et les stratégies militaires associées ». Sa partie portait sur les « Stratégies aériennes : un éventail de choix de la paix à la guerre ».

Céline MARANGÉ, chargée d'études



- Dans une émission de France Culture consacrée à « [La Fabrique de la Guerre froide](#) », Céline MARANGÉ intervient le 26 octobre 2015 dans l'épisode 9 intitulé « Indochine, août 1945 : La Révolution de Velours ». La chercheuse retrace rapidement le parcours d'Ho Chi Minh lors de ses trente années d'exil, avant de rappeler l'enchaînement des évènements des années 1945 qui a conduit à la guerre d'Indochine. Céline MARANGÉ avait publié *Le communisme vietnamien, 1919-1991 : construction d'un État-nation entre Moscou et Pékin*, paru aux Presses de Sciences Po en 2012.
- Elle a pris part à la mission de l'IRSEM au Japon du 19 au 20 octobre 2015. Cette mission a donné lieu à un séminaire d'une journée au *National Institute for Defense Studies*, avec la présentation d'une communication sur les relations sino-russes et des entretiens divers, notamment au *Japan Institute of International Affairs*.
- Elle a organisé, le mercredi 18 novembre, des échanges au CAPS du ministère des Affaires étrangères avec le Professeur David S. Yost, U.S. Naval Postgraduate School, Monterey, CA, États-Unis, à propos de la dissuasion nucléaire de l'OTAN et des leçons à tirer de la Guerre froide. Le jeudi 19 novembre, de nouvelles discussions avec le professeur Yost ont eu lieu, en présence de Patrice Dabos, Nicolas Mazzucchi et Christophe-Alexandre Paillard. Le sujet portait sur la nouvelle stratégie nucléaire russe et l'évolution politique de la Russie.
- Le jeudi 19 novembre 2015, elle a rencontré le Professeur Tomoroni Yoshizaki, directeur du département « Policy Simulation » au *National Institute for Defense Studies* à Tokyo, Japon. Le sujet était la nouvelle doctrine de sécurité nationale et l'évolution de la position du Japon concernant la coopération internationale. Les chercheurs de l'IRSEM Delphine Alles, Benoît de Tréglodé, ainsi que le Professeur Charillon et Karoline Postel-Vinay (chercheuse au CERI), y ont également pris part.
- Elle a participé le jeudi 26 novembre à la troisième journée d'étude organisée par le *EU Institute for Strategic Studies* intitulée "The Future of Russia in Europe" dans le cadre d'une « task force de l'Union Européenne sur la Russie » (l'idée étant de rassembler des chercheurs européens spécialistes de la Russie).

Nicolas MAZZUCCHI, chargé d'études

- Il a participé à la *Revue de défense nationale* avec Stéphane Chatton « [Le cyberdijihadisme, une évolution programmée ?](#) », en novembre 2015. Il y décrit l'évolution technologique que suivent les jihadistes, notamment grâce à internet et aux nouvelles techniques de communication.
- Son ouvrage [Gagner les cyberconflits. Au-delà du technique](#) a été publié en septembre 2015 chez Economica, aux côtés de François-Bernard Huyghes et Olivier Kempf. L'ouvrage a été publié en partenariat avec le CSFRS.

Christophe-Alexandre PAILLARD, directeur du domaine « armement et économie de défense »

- Il est intervenu devant la 45e session nationale de l'IHEDN « [Armement et économie de défense](#) », le 16 octobre 2015. Le sujet était le suivant : « Minerais stratégiques, nouvelles technologies et industrie de défense ».
- Il a participé à une conférence pré-COP21 à Rio de Janeiro, le 3 novembre 2015. Il est intervenu au sujet des menaces sur les infrastructures énergétiques critiques et les réseaux intelligents en gaz, en électricité et en eau.

Pierre RAZOUX, directeur du domaine « pensées stratégiques comparées »

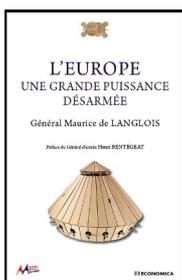
- Il a été interviewé sur la rencontre Obama-Poutine pour le quotidien *La Voix du Nord*, le 28 septembre 2015.
- Sa Note de recherche stratégique « [Que retenir de l'opération israélienne 'Bordure protectrice' de l'été 2014 contre Gaza ?](#) » a été publiée sur le site de l'IRSEM.
- Pierre Razoux a donné une conférence à Toronto : « Les enjeux géopolitiques de la lutte contre Daech », au profit des stagiaires du Collège des Forces Canadiennes (CFC), dans le cadre du partenariat académique entre le CFC et l'IRSEM, le 10 novembre 2015.
- Il est également intervenu à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), sur la « Nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient », le 12 novembre à Montréal.
- Il a participé au séminaire international consacré au thème « [Terrorisme et radicalisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord](#) » organisé par la Chaire Raoul-Dandurand et l'Observatoire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (OMAN) de l'UQAM, sur le sujet suivant : « Motivations géopolitiques et lutte contre le groupe État islamique », le 13 novembre à Montréal.
- Il a été l'invité de *La matinale de Jean-Jacques Bourdin*, au sujet des frappes russes en Syrie, sur RMC, le 2 octobre 2015.
- Il a participé à la rédaction du journal de 20 heures comme invité, sur la stratégie russe en Syrie, le 5 octobre 2015, sur RFI.
- Il a été invité de nouveau dans le cadre d'une émission spéciale, sur la lutte contre Daech et ses enjeux au Moyen-Orient, sur RFI, le 16 novembre 2015 de 20h à 21h.
- Il a participé au jury de thèse de Jennifer Dybman, sur « L'influence dans la doctrine militaire britannique: émergence et institutionnalisation d'un concept (2009-2015) », le 20 novembre 2015. Le jury était présidé par Pauline Schnapper (professeur des universités, université Sorbonne Nouvelle) et était composé d'Emmanuelle (professeur des universités, Université Sorbonne Nouvelle), Hervé Kirsch (colonel, centre interarmées de Concepts, de Doctrines et d'Expérimentations) et de Michael Parsons (professeur des universités, Université de Pau).

Elyamine SETTOUL, post-doctorant

- Elyamine Settout a participé à deux reprises à l'émission *Un jour en France* de France Inter. Le 2 septembre, il s'est penché avec les autres invités sur le sujet suivant : « [L'armée recrute](#) ». Le lundi 30 novembre, il est intervenu avec Marie-Françoise Bechtel dans le débat suivant : « [Faut-il rétablir le service militaire ?](#) ».
- Il a été cité dans [Le Monde des Religions](#) pour l'anniversaire des dix ans de l'aumônerie musulmane.
- En collaboration avec le Professeur Thierry Balzacq, Elyamine Settout organise une table-ronde le 10 décembre à l'IRSEM, sur le thème de la radicalisation. A cette occasion l'Institut accueillera deux références internationales sur le sujet : Peter Neumann et Farhad Khosrokhavar. Peter Neumann est professeur de sécurité au département des études de guerre du King's College de Londres et directeur du Centre International des études sur la radicalisation. Il est l'auteur d'ouvrages sur les phénomènes de radicalisation et contre-radicalisation. Farhad Khosrokhavar est directeur d'études à l'EHESS et directeur du Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques. Il est la figure française majeure des études sur la radicalisation et l'auteur d'un ouvrage intitulé *Radicalisation*, paru en 2015.

Benoît de TRÉGLODÉ, responsable du programme « équilibres stratégiques et politiques de défense en Asie »

- Le 16 octobre 2015, c'était la deuxième fois que l'Université de Bretagne Sud organise une « [Journée géopolitique des espaces maritimes](#) ». Cette journée, qui s'est déroulée à Lorient, s'est intéressée à la mer de Chine. Benoît de TRÉGLODÉ y a présenté les enjeux géopolitiques de cette mer. Sa participation fut l'occasion pour l'IRSEM de trouver un écho dans la presse quotidienne régionale (Le Télégramme) et la presse vietnamienne (VOV, Dong Thap, Viêt Bao, Saigon online...).
- Il a donné une conférence à la Hong Kong Baptist University, le 25 novembre 2015. Elle s'intitulait "Sino-vietnamese Cooperation in the Gulf of Tonkin: Towards a New chinese diplomacy in the South China Sea ?".
- Le vendredi 18 décembre 2015, il soutient son habilitation à diriger des recherches à l'INALCO. Le jury sera composé de Marie-Sybille de Vienne (garante, INALCO), d'Anne de Tinguy (INALCO), de Christopher E. Goscha (UQAM), d'Yves Goudineau (EFEO), de Thomas Engelbert (Université de Hamburg), de Pierre Journoud (Université de Montpellier) et de Jean-Francois Huchet (INALCO).

Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS

Le général de Langlois, ancien directeur de domaine à l'IRSEM de 2012 à 2015, vient de publier un ouvrage aux Éditions Economica, intitulé [L'Europe, une grande puissance désarmée](#). Ce livre « a vocation à rappeler la raison d'être de l'Europe ». L'auteur cherche à souligner l'importance de la construction européenne, qu'il présente comme « une réalité et un impératif ». Selon lui, plutôt que de tourner le dos à l'Europe par dépit, il conviendrait de la rendre plus forte, notamment par un effort commun en ce qui concerne le domaine de la défense et de la sécurité.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE





Où que vous soyez,
accédez à tous les numéros...

www.defense.gouv.fr/irsem
Publications > Lettre de l'IRSEM






<p>Directeur de publication : Frédéric Charillon</p>	<p>Rédacteur en chef : Contre-Amiral Jean-François Morel</p>	<p>Directeur scientifique : Thierry Balzacq</p>	<p>Ministère de la Défense IRSEM École militaire 1, place Joffre - Case 38 75700 Paris SP 07</p> 
<p>Coordination : Caroline Verstappen</p>	<p>Édition : Clarisse Dumazy et Marie Saglio</p>	<p>Webmestre : Nicolas Segall</p>	